



LE CHP CHÊNE AUX HAIES RECRUTE

**UN(E) INFIRMIER CHEF DE SERVICES
(Cadre intermédiaire)**

Appel interne / externe



OFFRE D'EMPLOI

LA DIRECTION INFIRMIERE ET PARAMEDICALE DU CHP CHÊNE AUX HAIES RECHERCHE ACTIVEMENT UN (E):

UN(E) INFIRMIER CHEF DE SERVICES (Cadre intermédiaire)

Le Centre Hospitalier Psychiatrique « Le Chêne aux Haies », hôpital psychiatrique de la Ville de Mons, dépend de l'Intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage qui comprend également le CHU Ambroise Paré.

Cet hôpital public est doté d'une capacité de 254 lits A (hospitalisation de jour et de nuit) répartis sur 9 unités de soins ,de 69 places d'hospitalisation de jour répartis sur 5 unités de soins et également de 60 lits de Maisons de Soins Psychiatriques. Il emploie environ 500 personnes.

1. VOS MISSIONS

- Assister la direction du département infirmier et paramédical au développement de la politique infirmière :
 - En assurant la continuité et la qualité de l'activité infirmière et soignante pour les services qu'il/elle supervise ;
 - En prenant la responsabilité de projets transversaux, certains pouvant être extra-muros (exemple équipes mobiles réforme 107...) ;
 - En favorisant la collaboration et la communication interservices ;
 - En s'impliquant dans les réflexions menées par le Directeur du département infirmier et paramédical ;
 - En prenant la responsabilité du suivi et des évaluations des Infirmiers Chefs qu'il/elle supervise.

2. VOS COMPÉTENCES

- Compétences de gestion d'équipe (motiver, gérer les conflits, diriger, ...) ;
- Sens de l'organisation ;
- Diplomatie et tact ;
- Aptitudes pédagogiques ;
- Capacité à animer un groupe et conduire des réunions ;
- Créativité ;
- Gestion de projet, accompagnement du changement ;
- Connaissance de l'outil informatique, et du dossier patient informatisé ; des législations hospitalières inhérentes à la fonction et de la démarche en soins infirmiers.

OFFRE D'EMPLOI

• 3. CONDITIONS D'ACCÈS

- Disposer :
 - Des diplômes requis par l'AR du 23/10/1964 portant fixation des normes auxquelles les hôpitaux et leurs services doivent répondre, modifié par l'AR du 13 /7/2006, à savoir :
 - d'une part être titulaire d'un diplôme de bachelier en soins infirmiers ou bachelier accoucheuse,
 - et d'autre part, être titulaire d'un diplôme de formation complémentaire de niveau universitaire, master en soins infirmiers et obstétrique ou master en santé publique ou avoir réussi une formation de cadre avant le 31 décembre 2010.
 - Justifier d'au moins 5 ans de pratique professionnelle dans le secteur hospitalier ;
 - Une formation et/ou une expérience en psychiatrie sont des atouts mais ne sont pas indispensables ;
 - Une expérience en gestion du personnel est également un atout ;
 - Le poste est également ouvert aux personnes qui travaillent déjà pour l'intercommunale.

• 4. NOUS OFFRONS

- Une échelle barémique de départ B6

• 5. HORAIRES

- Horaires variables
- Temps plein
- Gardes en soirée, nuit et weekend

• 6. PROCÉDURE

Veillez envoyer votre candidature **au plus tard le vendredi 19 janvier 2019** auprès de Philippe RUAUX, Directeur des Ressources Humaines, par courrier postal au 2 Boulevard Kennedy à 7000 Mons ou par mail à : recrutement@hap.be

Les auditions seront organisées le jeudi 31 janvier 2019.

Tout renseignement peut être demandé auprès de M. Sébastien JAFFRE
(sebastien.jaffre@chpchene.be – 88.73)

Le Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage accorde une attention particulière à la diversité de ses équipes. Nous nous engageons à traiter votre candidature sans aucune discrimination liée à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique ou au handicap.